

# Historique de la Confrérie Saint-Etienne d'Alsace

## D'anciennes racines

C'est à Ammerschwihr, au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, que la confrérie vit le jour. Réunis au sein de la *Herrenstübgesellschaft* (société des Messieurs), ses membres siégeaient régulièrement dans la salle du conseil à l'hôtel de ville. Son fonctionnement, ses coutumes et ses traditions figurent dans les règlements municipaux de la cité en 1561.

La guerre de Trente ans (1618-1648) bouleversa profondément les structures de la société et ce n'est qu'en décembre 1665, après une longue absence, que les 20 membres se réunirent à nouveau. Ils étaient tous issus de la classe des notables d'Ammerschwihr: *Stettmeister*, conseillers, prévôts, religieux. Plus tard ils cooptèrent plusieurs avocats du Conseil souverain d'Alsace.

## Traditions séculaires

La tradition voulait qu'à la veille de Noël, les membres se réunissent à l'hôtel de ville pour y répéter un ancien et traditionnel chant de Noël. A 2 heures du matin, ils se rendaient sur les 4 places de la cité et entonnaient la mélodie. La veille de Noël étant un jour d'abstinence, les membres de la *Herrenstübgesellschaft* rechignaient à veiller aussi longtemps. D'ailleurs la moitié des membres ne participaient plus à cette ancienne coutume. Ils décidèrent par conséquent de reporter ce vieil usage au jour de l'an.

Ainsi, le 31 décembre 1665, vers 21 heures, les membres de la société dînèrent à l'hôtel de ville puis après une répétition générale allèrent souhaiter une bonne année à leurs concitoyens sur les 4 places de la ville à minuit. Cette tradition se poursuivait tout au long de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle ainsi qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.

La société avait l'habitude de se réunir le 26 décembre, jour de la St Etienne. En 1781, elle décida de le choisir comme saint patron : *Ehren Bruderschaft des Heiligen Stephani*. La confrérie St-Etienne était née. Une refonte des statuts devint nécessaire. Le président invita les confrères à siéger le jour de la St Etienne, dès 8 heures, vêtus de leur manteau. Une grande messe réunit l'assemblée. Si la majorité des présents souhaitait chanter le chant du Nouvel An, le président les conviait à un grand banquet aux frais de la société. A l'issue du repas, tout le monde répétait la mélodie puis, vers 23 heures, les membres se dirigeaient vers les 4 places pour y chanter. Le lendemain, ils étaient invités à un déjeuner.

Si les plaisirs de la chère semblaient retenir nos confrères, ils n'oubliaient pas pour autant leurs devoirs religieux. Tous les trimestres, le mercredi, ils assistaient à un office "pour les vivants et les morts". Lors du décès d'un confrère, l'assemblée était tenue de participer à la cérémonie des funérailles et la confrérie commandait 6 messes basses pour le repos de l'âme du défunt. Elle était également propriétaire d'ornements sacerdotaux destinés à la desserte d'un autel à l'église paroissiale.

Les membres du conseil, le curé et le chapelain étaient membres de droit et payaient 9 livres d'entrée. Les autres postulants payaient 48 livres. La confrérie n'acceptait aucune admission avant l'âge de 14 ans. Tout nouveau membre se présentait le jour de la St Etienne devant le président et les confrères qui donnaient leur avis. Chaque membre avait également des devoirs. Il conviait ses collègues à 2 repas (midi ou soir). Le premier avait lieu à la St Etienne, le second le lundi de Pâques. Si par manque de place il ne pouvait recevoir les confrères, il lui était possible de racheter ces repas à raison de 72 livres pour le premier et 36 pour le second.

De 1781 à 1790, le chant du Nouvel An ne résonna que 3 fois et la rudesse du climat empêcha les confrères de chanter en 1788.

La Révolution bouleversa les traditions de la confrérie. La dernière réunion eut lieu le 6 novembre 1791 puis l'activité cessa jusqu'au

22 décembre 1801. En ce début du XIX<sup>e</sup> siècle, le président déplora le peu de membres, situation liée aux événements politiques. En attendant des jours meilleurs, le chant ne fut pas entonné en 1801 et le droit d'entrée fut fixé à 30 francs.

La confrérie regroupait une quinzaine de membres. De 1801 à 1820, le chant ne résonna que 5 fois. En 1816, vu les difficultés de l'occupation militaire autrichienne, le banquet du Nouvel An fut à la charge de chaque confrère. En 1820, le président voulut éviter tout excès et décida que les repas dus par le nouveau confrère pouvaient être servis à domicile ou payés en espèces, et les limita à 50F le premier et à 25 le second.

Mais devant la somptuosité des dîners d'installation et leur coût, "ce qui éloigne les gens même très aisés", le nombre des membres s'était réduit. L'assemblée du 26 décembre 1837 tenta de donner un sursaut de vitalité à la confrérie déjà moribonde. Il fut décidé que le dîner serait limité à 2 services de 7 plats chacun outre le dessert.. Et pour prévenir les exagérations, les confrères étaient obligés d'offrir dans l'année "un second, troisième ou subséquent dîner jusqu'à ce qu'ils soient restés dans les limites prescrites".

De 1821 à 1848, le chant du Nouvel An ne résonna que 7 fois. La confrérie s'endormit peu à peu. L'abandon du chant en est l'illustration parfaite. Les finances de la société n'évoluèrent guère, 79F de recettes et 35F de dépenses en 1845. Elle s'endormit en 1848, puis ce fut un long silence...

## Le renouveau

En avril 1945, un jeune professeur de mathématiques, physique et chimie, Joseph Dreyer, fonda une société d'histoire sous le nom de "société des Amis d'Ammerschwihr". En 1946, l'histoire de l'ancienne *Herrenstübgesellschaft* fut l'objet d'une conférence présentée par l'archiviste de Colmar. Après mûre réflexion, Joseph Dreyer décida de faire renaître cette ancienne institution.

La séance inaugurale eut lieu le 31 mai 1947 dans la cave voûtée d'Albert Schoech. A la lumière des chandelles, les membres présents dont le maire Philippe Rieder élirent à la présidence le député René Kuehn, Joseph Dreyer assumant les fonctions de secrétaire. La confrérie admit en son sein 55 nouveaux membres. Ainsi se succédèrent les chapitres de 1948, 1949 et 1950.

Afin de pérenniser la confrérie, Joseph Dreyer avait bien compris qu'il fallait sortir des murs d'Ammerschwihr et intéresser l'ensemble du vignoble alsacien. Le 8 mai 1951, le comité de la Confrérie St-Etienne d'Ammerschwihr décida de se transformer en Confrérie Saint-Etienne d'Alsace, et transmit ses prérogatives à un Grand Conseil constitué de 19 personnes le 4 juillet 1951. Prenant de plus en plus d'ampleur, la confrérie créa en 1955 un Petit conseil devenant par la suite le Conseil des Jeunes.

Les séances de dégustation continuèrent à se dérouler à Ammerschwihr dans la cave d'Alspach (Schoech) ou dans celle de Feldbach (Stoll-Kuehn) jusqu'à l'acquisition du château de Kientzheim. Par contre, après quelques essais dans plusieurs localités viticoles, les chapitres solennels réunissant souvent plus de 400 personnes se déroulèrent à Colmar au Koifhus ou aux Catherinettes, et ce jusqu'à l'achat du château Schwendi à Kientzheim, en 1973, sous le mandat de Pierre Gresser.

Le 19 janvier 1957, au cours du chapitre général des deux conseils dans la cave de l'Enfer (maison Kuehn) à Ammerschwihr, la Confrérie St-Etienne, fidèle à ses traditions et oeuvrant pour la promotion des vins de qualité, créa son label de qualité, le Sigille des vins d'Alsace, sanctionnant une sélection stricte sur le double critère de la qualité et de la typicité.

**Francis LICHTLE,  
Grand Conseiller**